

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 2 août 2021, à 18 h 30

1. Période de questions
2. Période d'information
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021

Administration générale

5. Municipalité de Saint-Simon – Modification au schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains – Appui de la Ville (CP210726, art. 2.15)
6. Championnat canadien de hockey junior Midget AAA – Coupe TELUS 2023 – Déclaration d'intérêt (CP210726, art. 2.9)
7. Complexe Hôtel et Centre de congrès – Beauward Immobilier inc. – Troisième et quatrième amendements à l'entente de collaboration (CP210726, art. 38)
8. Beauward Immobilier inc. – Service de navette – Entente de collaboration (CP210726, art. 39)
9. Ministère de l'Économie et de l'Innovation – Centre-ville de Saint-Hyacinthe – Convention de subvention

Communications

10. Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) – Transport en commun local et régional – Entente (CP210726, art. 23)

Finances

11. Centre de congrès de Saint-Hyacinthe – Aide financière (CP210628, art. 17)
12. Vérification de l'optimisation des ressources – Mandat (CP210726, art. 15)
13. Émission d'obligations de 9 085 000 \$ – Modification des règlements numéros 462 et autres – Concordance et courte échéance
14. Vêtements de travail – Contrat
15. Approbation des comptes (Liste, analyse des comptes)

Génie

16. Prolongement de l'avenue Roland-Salvail, phase 2 – Approbation des plans et devis (CP210628, art. 7)
17. Prolongement de l'avenue Roland-Salvail, phase 2 – Entente (CP210628, art. 7)
18. Prolongement de l'avenue Roland-Salvail, phase 2 – Mandat à consultants (CP210628, art. 7)



19. Fonds Chantiers Canada-Québec – Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Protocole d'entente

Gestion des eaux usées et de la biométhanisation

20. Energir, S.E.C. – Contrat d'achat-vente de gaz naturel renouvelable – Amendement numéro 1 (CP210531, art. 8)
21. École de technologie supérieure (ÉTS) – Développement d'une chaire de recherche industrielle – Autorisation à signer une lettre d'intention (CP210614, art. 2.12)
22. Gaz propane – Renouvellement de contrat

Loisirs

23. Centre d'Intervention-Jeunesse des Maskoutains (CIJM) – Subvention (CP210614, art. 26)
24. GoXpo, créateur d'événements – Expo agricole, Expo Saveurs et Suprême laitier 2021 – Entente de partenariat événementiel (CP210726, art. 4)
25. Société d'habitation du Québec – Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités (volet 2) – Entente (CP210726, art. 5)
26. Course des Récoltes 2022 – Fermeture de rues (CP210726, art. 7)
27. Événement ORANGE – Renouvellement d'entente

Ressources humaines

28. Ressources humaines – Secrétaire au Service des travaux publics – Embauche (CP210726, art. 24)
29. Ressources humaines – Assistant-percepteur des amendes et préposé à la Cour municipale – Promotion (CP210726, art. 26)
30. Ressources humaines – Restructuration de la Direction des communications (CP210726, art. 27)
31. Ressources humaines – Conseiller en communication – Promotion (CP210726, art. 27)
32. Syndicat des salarié-e-s de la Ville de Saint-Hyacinthe (C.S.D.) – Lettre d'entente numéro 11 – Approbation (CP210726, art. 29)
33. Syndicat des salarié-e-s de la Ville de Saint-Hyacinthe (C.S.D.) – Lettre d'entente numéro 13 – Approbation (CP210726, art. 28)
34. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4636 – Lettre d'entente numéro 33 – Approbation (CP210726, art. 30)
35. Ressources humaines – Plombier au Département immeubles, éclairage et feux de circulation – Embauche (CP210726, art. 30)
36. Ressources humaines – François Handfield – Permanence (CP210726, art. 31)
37. Ressources humaines – Thomas O'Leary – Permanence (CP210726, art. 32)
38. Ressources humaines – Benoit Lévesque – Permanence (CP210726, art. 33)



39. Ressources humaines – Administrateur de réseaux à la Direction des technologies de l'information – Autorisation à combler le poste (CP210726, art. 34A.)
40. Ressources humaines – Fin d'emploi (CP210726, art. 2.22)

Sécurité incendie

41. MRC des Maskoutains – Projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie (2e génération) – Adoption (CP210726, art. 20)
42. Entente intermunicipale – Municipalité de Saint-Liboire – Modalités de réponse automatique multicaserne – Approbation (CP210726, art. 21)

Travaux publics

43. Structure à affichage numérique – Contrat
44. Stade L.-P.-Gaucher – Services professionnels intégrés en architecture et en ingénierie – Contrat
45. Déneigement du réseau routier, secteurs industriel et rural – Contrat

Urbanisme et environnement

46. Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations (CP210726, art. 10, points 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 8.1, 8.2, 9.1, 10.1 et 10.2)
47. Dérogation mineure – 15825, avenue Richelieu – Approbation (CP210531, art. 5, point 12.1)
48. Dérogation mineure – 2180, avenue Jeanne-Daigle – Approbation (CP210614, art. 15, point 9.1)
49. Dérogation mineure – 1810, boulevard Laframboise – Approbation (CP210614, art. 15, point 9.2)
50. Dérogations mineures – 2792-2794 rue Saint-Pierre Ouest – Approbation (CP210614, art. 15, point 9.4)
51. Dérogation mineure – 4560, rue du Vert – Approbation (CP210614, art. 15, point 9.5)
52. Adoption du premier projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat pour l'occupation d'un immeuble par l'usage « Gymnase et formation athlétique (7425) » du groupe « Commerce V (vente au détail non structurant) », aux 3365-3375, boulevard Laurier Est (lot 2 038 707), dans la zone d'utilisation mixte 7083-M-06 (CP210628, art. 10, point 11.1)

(Le territoire visé est situé dans le district Yamaska, à proximité de l'intersection Laurier Est/Camille-Fontaine (privé))
53. Adoption du premier projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat pour l'occupation d'un immeuble par les usages « Vente au détail d'articles de jeux (5953) », « Restaurant ou établissement offrant des repas à libre-service (5814) » et « Autres aménagement publics pour différentes activités (7239) » du groupe « Commerce V (vente au détail non structurant) », aux



1175-1185, avenue Després (lot 1 966 093), dans la zone d'utilisation résidentielle 2130-H-14 (CP210726, art. 10, point 12.1)

(Le territoire visé est situé dans le district Hertel-Notre-Dame, à proximité de l'intersection Després/Sicotte)

54. Adoption du premier projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction d'un immeuble de 38 logements au 845, avenue Crémazie (lot 1 967 426), dans la zone d'utilisation mixte 2028-M-01 (CP210726, art. 10, point 13.1)

(Le territoire visé est situé dans le district Douville, à proximité de l'intersection Crémazie/Joncaire)

55. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat pour l'occupation de l'immeuble industriel par un atelier de mécanique spécialisé dans la réparation, l'entretien, la vente et la location d'équipement de manutention (chariots élévateurs) au 2800, avenue Vanier (lot 1 966 632), dans la zone d'utilisation industrielle 3023-I-22

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Vanier/Decelles)

56. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat pour l'occupation de l'immeuble industriel afin de permettre les usages « Entreposage et service d'entreposage (6370) », « Entreposage en vrac à l'extérieur (6372) », « Service de remorquage (4928) », « Service de débosselage et de peinture d'automobiles (6413) » et « Industrie de véhicules automobiles (3430) » aux 2875-2925, rue Nelson (lots 1 966 791, 1 966 792 et 1 966 798), dans la zone d'utilisation industrielle 3022-I-22

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Nelson/Vanier)

57. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis pour la construction d'un commerce de vente au détail de médicaments, d'articles de soins personnels et d'appareils divers, faisant partie du groupe d'usages « Commerce V (vente au détail non structurant) » et dont la superficie de plancher brute totalise 1 254 mètres carrés au 16800, avenue Saint-Louis (lot 6 407 248), dans les zones d'utilisation mixte 5145-M-04 et 5142-M-07

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Joseph, à proximité de l'intersection Saint-Louis/Villeneuve Est)

Réglementation

58. Projet de règlement numéro 635 relatif à la citation de l'église Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe à titre d'immeuble patrimonial (CP210726, art. 13)

A- Adoption et dépôt du projet de règlement

B- Avis de motion



59. Projet de règlement numéro 349-9 modifiant le règlement numéro 349 adoptant le plan d'urbanisme afin :

- d'adopter un nouveau programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville;
- qu'une partie du territoire actuellement inclus dans une aire d'affectation « Agricole (AG) » fasse désormais partie d'une aire d'affectation « Industrielle sans incidence environnementale (IS) » (CP210726, art. 12)

A- Adoption du projet de règlement et fixation de la date d'assemblée publique

B- Avis de motion

(Le territoire visé est situé dans le district Cascades, dans le secteur centre-ville et dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Casavant Ouest/Charles-Gilbert)

60. Projet de règlement numéro 350-118 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin :

- d'ajouter et de modifier des définitions;
- d'apporter des corrections nécessaires à l'application du règlement;
- d'autoriser l'inspecteur des rives de la MRC des Maskoutains à appliquer les dispositions concernant les rives, le littoral et les plaines inondables de la Ville;
- de revoir les dispositions relatives aux droits acquis applicables aux bâtiments érigés avant le 9 avril 1992;
- d'ajouter l'usage « entreposage en général (à l'intérieur d'un bâtiment seulement, à moins d'une indication contraire à la grille de spécifications) (6376) » au groupe d'usages « Groupe Industrie I : Industrie à incidences faibles »;
- d'ajouter l'usage « entreposage en général (à l'intérieur d'un bâtiment seulement, à moins d'une indication contraire à la grille de spécifications) (6376) » au groupe d'usages « Groupe Industrie II : Industrie à incidences moyennes à fortes »;
- d'autoriser un poulailler et un enclos conformément aux dispositions du règlement numéro 30 relatif aux animaux;
- prévoir qu'un conteneur semi-enfoui doit être intégré à un aménagement paysager;
- qu'une partie du territoire actuellement inclus dans la zone d'utilisation agricole 3106-A-03 fasse désormais partie de la zone d'utilisation industrielle 3099-I-21;
- que la totalité du territoire inclus dans les zones d'utilisation résidentielles 8068-H-12 et 8069-H-09 soit incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 8067-H-16;
- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 9021-H-24 fasse désormais partie de la zone d'utilisation résidentielle 9038-H-01;
- d'augmenter la hauteur maximale permise de 15 à 20 mètres dans la zone d'utilisation industrielle 3100-I-02;
- d'autoriser désormais les usages du groupe « Résidence VII (3 logements isolés) dans la zone d'utilisation résidentielle 4108-H-07;



- d'autoriser les groupes d'usages « Résidence XII (5 à 6 logements isolés) », « Résidence XIII (5 à 6 logements jumelés ou en rangée) », « Résidence XIV (7 à 8 logements isolés) » et « Résidence XV (7 à 8 logements jumelés ou en rangée) », de réduire la largeur minimale et la superficie minimale d'un terrain pour un bâtiment isolé ou jumelé, de réduire la marge avant à 4 mètres, la marge arrière à 6 mètres, la marge latérale à 2 mètres et la somme des cours latérales à 4 mètres dans la zone d'utilisation résidentielle 8067-H-16;
- d'ajouter des normes de lotissement pour un bâtiment isolé et de réduire la marge avant à 6 mètres dans la zone d'utilisation résidentielle 9038-H-01 (CP210628, art. 10, points 10.1, 10.3 et 10.4 et CP210726, art. 12)

A- Adoption du projet de règlement et fixation de la date d'assemblée publique

B- Avis de motion

(Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville, dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Casavant Ouest/Charles-Gilbert; dans les districts Douville, sur le boulevard Laurier Ouest, à la limite de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine et à proximité de l'intersection Charles-L'Heureux/Grand rang Saint-François; dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Choquette/Beaudry, dans le district Bois-Joli, à proximité de l'intersection Girouard Est/Lemay)

61. Adoption du règlement numéro 350-116 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin :

- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 2224-H-13 fasse désormais partie des nouvelles zones d'utilisation résidentielle 2232-H-16, 2233-H-13, 2234-H-13, 2236-H-13, 2237-H-24 et 2238-H-16;
- de retirer le groupe d'usages « Résidence II (1 logement jumelé) » et les normes de lotissement pour un bâtiment jumelée dans la zone d'utilisation résidentielle 2224-H-13 modifiée

(Le territoire visé est situé dans le district Douville, à proximité de l'intersection du Roland-Salvail/Gérard-Dupré)

62. Adoption du règlement numéro 1600-247 modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux rues Girouard Ouest, Charles-Gilbert et Saint-Charles, sur l'avenue Bérard et sur le boulevard Casavant Ouest

63. Adoption du règlement numéro 632 modifiant les règlements numéros 1586 et 320 décrétant l'établissement de programmes de revitalisation en ce qui a trait à diverses dispositions

64. Adoption du règlement numéro 633 décrétant l'acquisition d'immeubles et un emprunt de 3 200 000 \$

65. Adoption du règlement numéro 634 autorisant divers travaux d'architectes et d'ingénieurs pour la préparation des plans et devis pour le projet de réfection de la promenade Gérard-Côté, entre le pont Morison et la nouvelle bibliothèque municipale et le projet de réhabilitation du parc Casimir-Dessaulles et un emprunt de 2 747 000 \$

Services juridiques

66. Centre d'histoire de Saint-Hyacinthe inc. – Renouvellement d'entente (CP210726, art. 36)



67. Procédures judiciaires – Division des petites créances – Les Immeubles A. Côté inc. – Nomination d’un représentant (CP210726, art. 40 a))
68. Lot P 6 393 825 (avenue Bourdages Nord) – Algonquin Power (Canada) Holdings inc. – Servitude par la Ville et annulation
69. Lot 2 038 608 (14460, place Guertin) – Mourad Houari – Résiliation de servitude par la Ville
70. Lot 1 966 499 (3175, boulevard Choquette) – 9278-7944 Québec inc. – Mainlevée et renonciation à rétrocession par la Ville

Documents déposés

71.
 - A) Conformément à l’article 573.3.1.2 de *Loi sur les cités et villes*, dépôt du rapport 2019 concernant l’application du Règlement sur la gestion contractuelle pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019;
 - B) Conformément à l’article 573.3.1.2 de *Loi sur les cités et villes*, dépôt du rapport 2020 concernant l’application du Règlement sur la gestion contractuelle pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020;
 - C) Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l’article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*)
72. Levée de la séance